

## Là où je vis, j'agis !

# Réunion du mardi 24 mai 2016 Compte-rendu



L'espace Conférence a accueilli la troisième réunion du conseil de quartier du Grand Centre.

#### Assistaient à cette réunion de travail :

#### Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, Marie-Louise At, conseillère municipale délégué au quartier Grand-Centre, Muriel Roques-Etienne, adjointe au maire déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine, Naïma Marengo, adjointe au maire déléguée à la culture,

#### Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

**Etaient présents :** Etaient excusés :

Bernard ASSIE Elodie NADJAR, élue de l'opposition Francette ASSIE

Michèle BARRAU-SARTRES

Eliette BELET

Anne-Marie ANDRE
Carmen BARBIER

Gérard BELET

Bernard BONNET

Monique BERARD

Montserrat BOCQUENO

Fliceboth BOTCARD

Julien BOURRIE Elisabeth BOISARD
Bernard CAMPO-AUGE Michel BRUEL
Christophe COUTET Thomas BRUN

Alain CORNUET
Christophe COUTET
Michel GARDES

Claude BRUN-DUCRET
François COMPANS
Sandrine COQUOZ

Michel GARDES
Jean-Pierre GLACHANT
Odile LACAZE
Héléa LADOWICHT
Franck LE BOT

Sandrine COQUOZ
Jean DE TYSSANDIER
Marie DE TYSSANDIER
Marina DJAFARRE
Noémie DOUTRES

Franck LE BOT
Francis LETTERON
Abdenour MEDJKOUB
Mohamed NAJM
Thérèse PARIS
Eliane PRAT
Georges RICHOU
Marthe RIZIO

Noémie DOUTRES
Rémi GAUTHIER
Elise GERAUD
Liberto GIMENEZ
Françoise GLACHANT
Vincent GRIMAL
Janine GUIDONI
Philippe HANUS

Marthe RIZIO
Laura ROSSIGNOL
Marie ROUMEGOUX
Valérie ROUMEGOUX
Geneviève ROUSSET
Delphine SALINGARDES

Philippe HANUS
Nicole HIBERT
Nicole JEAN
Antoine KHADEMI
Jacqueline LAPEYRE
Laurence LE GUILLY

Patricia SALVETAT

Alain SCARPA

Danièle TROUCHE

Yves VERSAPUECH

Flenglin LIANG

Jean-Louis MARAIS

Myriam MARAVAL

Romain MARTY

Jacqueline MATHA

Reine MAZIERES-ICHARD

René-Luc MENARD

Christian PORREDON-JEUSSET

Eliette RAYNAL Alain RAYNAL

Jacqueline REBAUDO



Jennifer RENAUDIN
Yves RIEUCAU
Paul SOULET
Sabine THARY
Jean-Marie THERON
Yvonne THOREAU
Véronique VALATX
Jean-Claude VERMANDE
Nathalie VIRAZELS
Alain WALDENAIRE
Solange WALDENAIRE

Animée par Marie-Louise At, conseillère municipale déléguée au quartier Grand Centre, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la troisième fois les conseillers du quartier.

#### L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Le conseil de quartier est une instance de travail, de réflexion et de proposition animée par la ville d'Albi et ouverte à tous les Albigeois pour traiter des sujets d'intérêt général et qui concernent le quotidien et la vie collective du quartier : aménagements, services publics et équipements de proximité, animation et vivre ensemble, déplacements et mobilité...

Les conseils se réunissent en principe deux fois par an, ils travaillent en sous-groupe thématique et les comptes-rendus sont rédigés par les services de la ville sur la base des prises de note réalisées en séance par un des conseillers de quartier.

Laurence Pujol souhaite également faire remarquer la forte mobilisation des Albigeois dans ces instances participatives. Les 12 conseils de quartier réunissent en mai 2016, <u>630 membres dont 84 pour le quartier du Grand Centre (dont 60 nouveaux par rapport à première génération 2008-2014)</u>.

Marie-Louise At rappelle que cette troisième réunion du conseil de quartier est l'occasion de refaire le point sur les sujets d'actualité du quartier et de poursuivre le travail en groupes thématiques.

Elle précise qu'en réponse aux attentes exprimées dans plusieurs conseils de quartier suite aux échanges sur les questions d'information/communication à l'échelle de la ville, un groupe de travail est proposé pour présenter les évolutions du nouveau site internet de la ville d'Albi mis en service depuis janvier 2016.



#### Un travail de réflexion par groupe

Marie-Louise At rappelle que trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Albi, ville connectée
- Aménagements et déplacements de proximité
- Quelle stratégie d'animation pour le cœur de ville ?

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges.

#### L'état des réflexion du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



#### Quelles animations pour le coeur de ville?

#### Sujets / Propositions

#### Programmation culturelle - saison estivale 2016



Le pont Vieux mis en scène durant la Nuit Pastel

#### Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Les conseillers sont informés des temps forts de la programmation culturelle de la saison estivale 2016 :

- <u>Nuit Pastel (4 juin)</u>: est placée cette année sous le signe du 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la ville de Gérone (Espagne), faisant intervenir divers artistes catalans sur le parcours. Pour l'occasion, une exposition est organisée par le centre d'art contemporain le LAIT d'Albi et son pendant catalan, *El Bolit*, (Centre Art Contemporain de Gérone). A noter en particulier: la tenue d'un marché catalan place de la Pile et la déambulation de « correfocs » (*diables de l'Onyar*) dans la pure tradition catalane qui est organisée en clin d'oeil à cet anniversaire par les villes d'Albi et Gérone.

D'autres temps forts de la Nuit Pastel sont aussi à souligner comme le concert de mapping à l'église Saint-Salvi associant musique électronique, chœur d'enfants, orgues, et projection vidéo, la mise en lumière du Pont-vieux et des berges de la rive droite du Tarn, les animations de Bodega, des simulations théâtrales de cambriolage à l'hôtel Rochegude, etc.

De nombreuses associations et structures participent à la Nuit Pastel (Le Frigo, l'université, le Griffoul, Arpo...).

- <u>Le Feu de la Saint-Jean (25 juin)</u> mettra à l'honneur la culture occitane tout comme le <u>festival des Petits Cailloux</u> organisé en septembre.
- <u>Place aux artistes (mardi, mercredi, jeudi et samedi du 19 juillet au 17 août)</u> propose cette année deux nouveautés, avec un nouvel espace de concert sur le parvis réaménagé de la Madeleine en réponse aux orientations définies avec les conseillers de quartier de renforcer l'attractivité et l'animation de la rive droite. Une programmation jeune public sera également proposée les mercredis à 17h30.



Propositions des conseillers >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>	Les conseillers relèvent la diversité et la richesse de l'offre culturelle et font part de nouvelles suggestions :  - certains regrettent que la place Fernand Pelloutier ne soit pas le cœur d'animations (bals, repas de rue, etc.) comme c'était le cas il y a plusieurs années. Ces animations pourraient voir le jour sous l'impulsion de riverains et/ou commerçants du quartier, mais il n'existe pas de telle initiative à ce jour.  - en dehors des temps forts de la programmation culturelle, le parvis des Cordeliers mériterait d'accueillir une plus grande animation. Les conseillers suggèrent de se rapprocher des organisateurs de <i>Complot sur le campus, Acthéa,</i> et autres structures culturelles en lien avec l'enseignement supérieur, pour les inviter à organiser le « off » de leurs événements et festivals sur cet espace.  Il est rappelé que les associations culturelles peuvent aussi investir le hall du Grand Théâtre pour des expositions etc.  - une suggestion pour matérialiser le périmètre de la Cité épiscopale avec des clous en laitons (à destination des visiteurs) est évoquée. Cette proposition déjà formulée par la fédération française de randonnée est en cours d'instruction par la ville.
Vie commerciale	Complémentaire aux événements culturels, plusieurs animations commerciales viennent enrichir l'animation estivale.  Ainsi, à la suite du succès du marché nocturne organisé en 2015 à l'occasion de la semaine du cyclotourisme, 6 marchés nocturnes sont prévus dès cet été place de la Pile:  - le 4 juin à l'occasion de la nuit pastel, un marché catalan  - le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique  - le 25 juin à l'occasion du feu de la Saint-Jean  - les 19 juillet, 2 et 16 août en lien avec le festival « places aux artistes »  La braderie des commerçants est également reconduite les 21, 22, 23 et 24 juillet avec une nocturne le 21 juillet. Des animations de rues ponctueront ces journées.





Des animations pour tous en cœur de ville

De même un calendrier des ouvertures dominicales est en cours d'élaboration avec l'association les vitrines d'Albi : la détermination des dates et des animations est en cours. La Ville enregistre un retour positif des commerçants qui jusqu'à présent ont tenté l'expérience.

La même logique de complémentarité entre offre culturelle et offre commerciale avait conduit à organiser un marché de potiers pour les journées du patrimoine 2015. Ce principe sera reconduit place de la Pile sous forme de biennale en 2017.

L'association Cœur de Cité Animation du Vieil Alby participe également pleinement de cette démarche globale . En effet, depuis sa création en 2007 et afin de promouvoir l'histoire et le patrimoine du cœur historique d'Albi, l'association Cœur de Cité Animation du Vieil Alby organise des conférences, des visites guidées, des ateliers, des rallyes historiques à travers les rues d'Albi et de nombreuses animations estivales gratuites et de plein air destinées à un large public et qui connaissent un véritable engouement. Ainsi depuis 2010, les animations organisées par l'association ont drainé près de 16 000 spectateurs.

En 2015, l'association a notamment organisé des concerts gratuits de chansons françaises, de jazz manouche, jazz new musette, blue jazz, piano, accordéon. Face au succès remporté par ces initiatives complémentaires, aussi bien auprès du public albigeois qu'auprès des touristes, la ville d'Albi a décidé de répondre favorablement à la demande de l'association de pouvoir reconduire son programme d'animation du cœur historique pour l'année 2016 et notamment pour la saison estivale.

- mardi 19 juillet : jazz manouche avec le groupe El Bec Trio;
- mardi 26 juillet : concert style new musette avec French Touch Trio;
- mardi 02 août : récital de chansons françaises avec « Mylène, la chanteuse enchantée » ;
- mardi 09 août : concert de jazz avec le Duo Phil&Phil



Cette année encore la poursuite du partenariat avec les restaurateurs du Vieil Alby et des vignerons du Gaillacois permettra de proposer des produits gourmands à l'occasion de ces concerts de plein air.

Il est également précisé que le 25 juillet, à l'occasion du feu de la Saint-Jean les producteurs locaux présenteront leurs produits en partenariat avec l'établissement Croc 'occitan (place Lapérouse).

Les conseillers de quartiers soulignent les efforts de la collectivité en matière de propreté et de décorations florales et arbustives.

Ils évoquent la question de la possibilité de fleurir les toits terrasses de la rue Mariès. Il leur est précisé que cette idée avait déjà été émise par l'architecte Olivier Bressac dans le cadre du programme de réaménagement de la place Sainte-Cécile et de ses abords. Toutefois, la collectivité n'est pas décideuse en la matière. En effet, il s'agit de propriétés privées et l'installation de végétaux sur ces terrasses implique des modifications techniques et un coût pour les propriétaires.



#### Grand Projets et aménagements de proximité

#### Sujets / Propositions

quartier ont été associés>>>>>>>>>>>



#### Synthèse des réflexions du conseil de quartier

PDU: Retour sur la concertation réalisée par En introduction de ce groupe de travail, sont présentés les principaux résultats de la **l'agglomération dans laquelle les conseillers de** démarche de concertation réalisée fin 2015 par l'agglomération autour du plan de déplacement urbain pour laquelle chaque conseil de quartier a été représenté.

> Muriel Rogues-Etienne rappelle que Le PDU définit pour les 10 années à venir les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement dans toute l'agglomération.

#### Concernant la thématique « Déplacements doux », les échanges ont permis de dégager plusieurs orientations :

- La sécurité et la continuité des aménagements existants qui doivent être renforcées.
- Le souhait de voir apparaître sur au moins deux axes majeurs des «autoroutes à vélo», aménagements en site propre, qui permettraient de donner un signal fort à l'usage du vélo en ville pour les déplacements utilitaires, y compris en famille. Poursuite de la création de pistes cyclables sur les axes intercommunaux.
- Le devenir de la voie ferrée en direction de Puygouzon et la possibilité d'utiliser l'emprise pour faire la liaison avec la voie verte Albi-Castres.
- L'augmentation du nombre de zones 30 km/h et notamment dans les voies de desserte de quartier. Ces zones doivent être aménagées pour dissuader les excès de vitesse.
- Le nombre d'arceaux de stationnement vélo qui doit être augmenté.
- Le renforcement de la sensibilisation des cyclistes sur les équipements de sécurité et des automobilistes sur le respect des aménagements cyclables.





· Le développement des services vélo et en particulier la mise en place de consignes de stationnement et des systèmes de location vélo dans les gares (Albi-Ville et Jean-Jaurès) et les parkings-relais ou bien encore la création d'ateliers participatifs de réparation de vélos.

### Concernant la thématique « transports urbains et intermodalité », les échanges ont porté sur :

- · Les parkings relais : importance de leur développement et du quadrillage du territoire (Caussels, route de Castres, route de Cordes..) avec des navettes ou lignes régulières. Proposer une politique tarifaire spécifique pour les utilisateurs des parkings relais.
- · Les pôles échanges multimodaux : nécessité de maintenir des pôles multimodaux et d'aménager notamment le site de la gare Albi-ville. Une organisation à trouver entre lignes urbaines et interurbaines.
- · L'information des voyageurs : améliorer la lisibilité des plans, développer une information dynamique aux points d'arrêts, d'une manière générale renforcer la communication sur les offres existantes.
- · Contraindre la voiture pour encourager le recours aux transports urbains : création de voies bus en site propre, priorité aux feux pour les bus...
- · Transport à la demande : réduire les délais de réservation.
- · Complémentarité vélo & bus : en heures de pointe le développement du vélo pourrait désaturer les bus et en heures creuses il pourrait être proposé aux cyclistes d'emprunter le bus.

#### Concernant la thématique « mobilité en voiture », les échanges ont porté sur :

· Le transit dans le centre-ville est perçu comme encore trop important malgré l'ouverture de la rocade. Souhait de le contraindre davantage.

La place de la voiture dans le centre-ville a été également débattue.



- · Le stationnement avec diverses solutions proposées : faciliter le stationnement de courte durée avec le recours au disque, encourager le stationnement en ouvrage avec une tarification plus intéressante par rapport au stationnement de surface, développer les parkings-relais pour réduire la pression en cœur de ville, débat contradictoire entre stationnement gratuit et risque de voitures ventouses.
- · Les franchissements du Tarn : attentes exprimées au sujet du « 4 pont » dans le secteur Pratgraussals-Canavières à Albi.
- · La lisibilité du jalonnement est jugée insuffisante et devrait être améliorée.

Les conseillers du quartier font part de quelques réactions et entament une réflexion sur la place de l'automobile et des déplacements doux à l'échelle de l'agglomération.

En matière de mode de déplacements alternatifs à la voiture, chacun s'accorde sur une évolution notable des pratiques. Les déplacements à deux roues se développent ce qui suppose d'adapter les outils à disposition (voies, services, équipements) et les démarches de sensibilisation pour le partage en toute sécurité des voies de circulation.

Dans cette optique, la question des zones » 30 km/h » est abordée comme dans de nombreux conseils de quartier. Les avis évoluent et cette mesure devient de plus en plus plébiscitée par les conseillers même si elle nécessite d'être accompagnée par des démarches de communication et de sensibilisation au préalable en direction des usagers et des enfants notamment par le biais des écoles.

Il est souligné que pour les deux roues les évolutions technologiques sont incontestables et permettent d'envisager des perspectives intéressantes dans la complémentarité entre le vélo et le bus : cycles pliables plus légers et faciles à transporter dans un bus, ou à déposer dans une consigne sur un parking relais ; les vélos avec assistance électrique ou les tricycles pour adultes sont adaptés notamment pour le public des seniors que l'on doit prendre en compte du fait des évolutions démographiques...





Un conseiller fait également remarquer la nécessité d'améliorer les itinéraires pour les piétons en requalifiant certains trottoirs dégradés et en créant ou déplaçant certains passages piétons.

Le cas du boulevard Andrieu est notamment évoqué car l'emplacement actuel du passage piéton qui apparaissait cohérent lorsque la crèche était ouverte, ne l'est plus aujourd'hui en terme de continuité piétonne. Il faudrait le déplacer à hauteur des rues Castelginest et Leclerc.

Un conseiller interroge le changement de priorité des circulations au carrefour de l'entrée du parking de la Cathédrale (Bondidou). Il est précisé que la priorité a été donnée au sens sortant du centre-ville pour éviter des remontées de file jusqu'à la statue Lapérouse. Ce secteur va également être impacté en matière de circulation par les travaux d'aménagements préalables à la construction de la passerelle au dessus du Tarn; la situation de ce carrefour est donc temporaire et en phase d'expérimentation.

Muriel Roques-Etienne précise également les enjeux d'intermodalité en matière de connexion entre les différents moyens de transports et notamment les trains, les bus de ville et les bus inter-urbains avec la nécessité de pouvoir réaliser à terme un pôle multimodal sur le site de la gare. Elles présentent également les aménagements réalisés et en projet en matière de parking relais comme celui de Caussels qui va prochainement ouvrir au public. Ils ont pour objectif de rayonner sur l'agglomération en laissant les voitures hors du centre, grâce à la mise en place de parkings gratuits connectés aux bus.

Les conseillers se demandent pourquoi l'agglomération n'utilise pas des bus plus petits pendant les heures creuses.

Muriel Roques-Etienne explique que la mise en place d'une flotte de véhicules de ce type nécessiterait des investissements importants en véhicules et une gestion complexe en matière de moyens humains pour assurer les rotations. Cela reviendrait en fait à gérer deux flottes de véhicules distinctes avec des fonctionnements différents, ce que



l'agglomération albigeoise, du fait de sa taille et de sa configuration actuelle, ne peut se permettre. Dans la suite des réunions précédentes, il est proposé aux conseillers de faire le point sur la nature et le calendrier des travaux d'aménagement de la place Pelloutier. Place Fernand Pelloutier Etude remplacemen L'architecte-urbaniste de la ville présente le plan projet aux conseillers et rappelle les Plan de projet orientations d'aménagement retenues suite aux discussions précédentes en conseil de quartier. Places de stationnemer Kiosque, activité Agrandissement espace marché bi Mohilier marché Il est fait rappel des travaux de rénovation des salles d'exposition de l'Hôtel Rochegude qui offrent dorénavant des espaces de qualité avec des surfaces d'exposition et des éclairages plus adaptés à la mise en valeurs des œuvres. Il est fait rappel également de la mise en service des toilettes publiques extérieures au bénéfice des joueurs de pétanque dont un conseiller s'était fait le porte parole.





L'aire de jeux renovée

Les conseillers soulignent la rénovation de l'aire de jeux pour enfants très appréciée et utilisée.

Certains conseillers regrettent que le parc Rochegude ne soit pas ouvert au public dès 8h car beaucoup l'emprunteraient pour gagner du temps en allant au travail.

Muriel Roques-Etienne indique que cette demande sera étudiée et s'il est possible d'y répondre, cela sera fait.

Il sont également informés que l'immeuble Massol, propriété de la ville, situé à proximité du parc, a été vendu à un promoteur qui rénovera cet immeuble et créera 17 appartements du T1 au T3.



#### Parc Rochegude : Création de cheminements PMR Proposition de phasage à discuter en conseil de quartier



Les conseillers sont invités à réfléchir sur l'amélioration des parcours au profit des personnes à mobilité réduite dans le parc.

Les perspectives d'améliorations sont évoquées en plusieurs phases de réalisation.



#### Projet passerelle et site de Pratgraussals>>>>>>



Vue aérienne du site de Pratgraussals

Dans la continuité du projet de passerelle piétonne en encorbellement sur le viaduc ferroviaire, il est rappelé aux conseillers que la ville d'Albi mène une réflexion sur le devenir du site de Pratgraussals.

Cette base de loisirs propose dans un espace relativement resserré, un large panel d'activités permettant une proximité entre les usagers propice aux échanges et à la mixité générationnelle.

Forte de son succès et destinée à jouer un nouveau rôle pour l'attractivité d'Albi, la base doit aujourd'hui s'étendre pour accueillir de nouveaux usagers tout en préservant ce qui a fait son succès et son attachement de la part des Albigeois.

Cette évolution devra notamment répondre aux exigences suivantes :

- > les manques à combler : sanitaires, points de collecte déchets, bornes foraines, la signalétique urbaine,
- > les points à améliorer : le rattachement ville, les accès techniques, l'intégration des stationnements, une réfection totale de la salle,
- > des services à créer : aire de camping car, parking relais, snack restauration, jeux séniors...

Une étude de programmation a été ainsi lancée afin d'établir un diagnostic de la situation (usages et équipements) et définir les pistes d'orientation.

L'approche est basée sur 4 axes complémentaires :

- 1. urbanité et mobilité
- 2. nature et paysage
- 3. rencontre et mixité
- 4. animation et rayonnement

#### avec pour objectifs:

- affirmer la base de Pratgraussals comme une composante majeure du centre ville
- consolider la place de Pratgraussals en tant que poumon vert de la ville





- sensibiliser les usagers aux problématiques de biodiversité et de respect des espaces naturels
- encourager la mixité générationnelle et sociale
- faciliter la création d'un lien social durable
- participer au rayonnement et à l'attractivité d'Albi

Parmi les principaux axes d'ores et déjà établis, la salle des fêtes de Pratgraussals fera l'objet d'une opération de déconstruction/reconstruction afin de l'adapter aux besoins actuels et futurs. Cette salle et celle du Domaine de la Mouline, ont des objectifs identiques et seront naturellement complémentaires.

Un an de travaux s'avérerait nécessaire à partir de l'été 2017, pour construire la nouvelle salle des fêtes de Pratgraussals; pendant cette période transitoire certaines manifestations annuelles habituellement accueillies sur ce site, seront transférées sur d'autres équipements dont le futur Domaine de la Mouline.

Pour ce qui est de la Passerelle, Muriel Roques-Etienne rappelle aux conseillers les éléments du calendrier prévisionnel.

Les travaux préalables à la construction de la passerelle sont lancés sur la place du Château et les rues adjacentes (Paradis, Bouscaillet, Catalane, Saint-Loup, Théron, Castelviel) : déplacement et réfection des réseaux assainissement, eau, gaz, dissimulation des réseaux aériens. Ces aménagements sont programmés jusqu'en septembre 2016

Depuis le 30 mai et jusqu'au 19 août 2016 : travaux engagés sur le pont de la République (circulation interdite pendant toute la durée des travaux y compris circulation piétonne) : reprise de l'étanchéité et de la structure de chaussée avec reprise des parapets.

En ce qui concerne les travaux de construction de la passerelle, il est rappelé que l'appel d'offre est en cours de lancement.



	Un conseiller souligne les impacts des aménagements de la place du Château sur la
	réduction des capacités de stationnement.
	Il est rappelé que la partie haute du parking de la Cathédrale (partie payante) fait partie du périmètre autorisant le stationnement résidant.
Poursuite des opérations de confortement des berges du Tarn >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>	Dans la continuité des réunions précédentes, les conseillers sont informés de la poursuite des travaux de confortement des berges du Tarn prévus en 2016 (secteur du Chapitre).
	Les travaux restants à réaliser concernent : - le linéaire de berges compris entre le moulin du Chapitre et le Pont Neuf (cette partie est privée et appartient au propriétaire du moulin du chapitre) les murs de soutènement situés entre le chemin de l'échappée verte et les berges.  Les travaux envisagés apparaissent plus importants que prévus, tant par leur nature que par le linéaire de la zone à traiter. Les solutions techniques qui seront mises en œuvre dépendront des préconisations formulées par l'ABF car la zone se situe dans le secteur classé. Une étude archéologique sur les murs de soutènement a été engagée.
Présentation du Domaine de la Mouline >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>	Il est proposé aux conseillers une présentation du Domaine de la Mouline, équipement structurant dont la construction est en cours au n°2 rue de la Mouline, à l'entrée de l'Echappée Verte.  Il est aménagé dans le cadre d'une rénovation d'ensemble des bâtiments jusqu'alors dénommés les fermes de la Mouline qui ont été acquis par la Ville en 2005 et 2007.  Les travaux ont démarré à la fin du mois de juin 2015 à l'issue de la notification des marchés publics de travaux à 17 entreprises (dont 6 albigeoises ou de l'agglomération et 8 tarnaises). Ce nouvel équipement sera mis à la disposition des Albigeois dès l'automne 2016.





vue de la future façade avant – rue de la Mouline



vue de la façade arrière avec les jardins privatifs — Echappée verte

Son objectif premier est de favoriser, d'entretenir et de développer les liens familiaux en Albigeois, indispensables au bien vivre ensemble, par la mise à disposition d'espaces de réception adaptés et spécifiquement dédiés à l'accueil d'événements conviviaux et accessibles à toutes les familles quelque soit leur situation sociale.

Ces espaces pourront également accueillir ponctuellement des manifestations publiques ou associatives (réunions, assemblées générales...).

La ville d'Albi souhaite également que le Domaine de la Mouline contribue à impulser une nouvelle dynamique associative de proximité participant à l'animation du quartier de la Mouline-Le Gô.

Comme dans une maison de quartier, des espaces aménagés permettront d'accueillir des associations locales pour développer une offre d'animations régulières favorisant les rencontres et les échanges entre habitants, sous la forme d'ateliers de loisirs hebdomadaires, ou d'événements plus ponctuels.

Enfin, l'équipement pourra pleinement concourir à la politique touristique et à l'attractivité de la ville d'Albi en accueillant des manifestations de type congrès et conférences en complément de l'Espace Albi Congrès du cœur de ville qui accueille cette réunion du conseil de quartier.

L'aménagement porte sur 3 niveaux pour une surface totale de 1190m2 et vise à réaliser deux espaces de réception indépendants respectivement au rez de chaussée et au niveau r+1 et des locaux associatifs au dernier niveau.

- rez de chaussée: salle de réception Henri de Toulouse-Lautrec de 288m2, salle de repos pour les enfants, espace cuisine-traiteur, sanitaires, vestiaire et jardin privatif.
- o **1er étage:** salle de réception *Pablo Picasso* de 148 m2, salle de repos pour les enfants, espace cuisine-traiteur, sanitaires, vestiaires et jardin privatif.
- 2ème étage: 3 bureaux, salle de réunion, local d'archives à la disposition des associations et logement de fonction.





visite de chantier organisée en mars 2016 avec les conseillers du quartier la Mouline-Le Gô associés au projet

La gestion s'appuiera sur un règlement intérieur et un contrat de location qui intègrent des articles précis pour responsabiliser l'utilisateur sur les conditions d'usage des locaux, la gestion du stationnement des véhicules des invités, le bruit, l'usage limité des terrasses-jardins privatifs de chaque salle, le traitement des déchets....

L'élaboration de la grille de tarifs a été longuement réfléchie, en prenant en considération plusieurs aspects:

- proposer une tarification accessible pour le plus grand nombre,
- proposer une tarification en cohérence avec les tarifs existants pour les autres salles municipales en location,
- proposer une tarification cohérente par rapport aux prix pratiqués pour des salles avec des prestations équivalentes dans la région.

Quatre formules sont ainsi proposées et s'appliquent en fonction de trois catégories distinguant le type de manifestation et d'utilisateur.

Par exemple, un particulier résidant dans l'agglomération pourra réserver la grande salle pour une cérémonie familiale pour un forfait week-end d'un montant de 350 €.

Le projet s'accompagne de la création d'un parking à proximité immédiate des fermes, situé rue Edouard Branly. Ce parking d'environ 170 places, outre sa vocation de desserte de la maison familiale, servira également de parking gratuit à proximité du cœur de ville. Les conseillers du guartier reconnaissent l'utilité d'un tel équipement sur Albi notamment pour répondre aux besoins d'accueil des cérémonies familiales et considèrent qu'il présente des atouts qualitatifs indéniables et des conditions d'accès très favorables.

**Programme des travaux sur le patrimoine bâti du** Les conseillers sont informés que la ville a programmé en 2016 des travaux d'isolation phonique du skate parc du Carré Public, la rénovation de la toiture de l'école Lapérouse, de l'église St Joseph et des interventions sur le cloître St Salvy.



#### Albi – Ville connectée

#### Sujets / Propositions

#### Présentation du nouveau site internet de la ville d'Albi>>>>



#### Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Le responsable de la communication numérique de la ville d'Albi a été invité à participer à cette réunion du conseil de quartier afin de présenter la nouvelle structuration et les nouvelles fonctionnalités du site internet mis en service en janvier 2016. Équipé d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur, il présente et commente la page d'accueil du nouveau site aux conseillers.

Des modifications majeures ont été apportées en terme de présentation et de traitement de l'information afin de rendre le site plus lisible, l'information plus accessible, de développer les services en lignes et favoriser les interactions entre les utilisateurs via les réseaux sociaux.

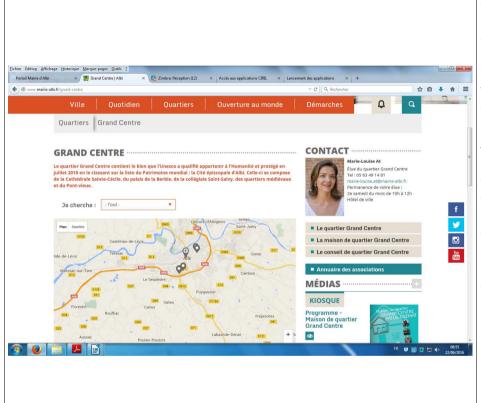
- la présentation d'ensemble a été aérée,
- les rubriques ont été adaptées avec 5 onglets d'entrée,
- l'information est contextualisée et peut être trouvée avec un moteur de recherche intégré,
- les e-services ont été développés pour faciliter les démarches des Albigeois (paiement des factures du périscolaire, eau, petite-enfance...),
- le lien avec les réseaux sociaux est renforcé,
- le traitement des événements apparaît sous la forme d'un agenda où la recherche peut s'effectuer par différents champs (date, type d'événement, de public, lieu...).

L'avancée significative est le maillage de l'information et des individus. Chaque internaute peut interagir instantanément, diffuser et alimenter l'information via les réseaux sociaux.

Les conseillers découvrent ces nouvelles fonctionnalités et des échanges nourris s'en suivent.

Un focus est réalisé sur les pages dédiées aux 12 quartiers avec la sousrubrique concernant les conseils de quartier.





Toute l'information relative aux démarches de démocratie participative y est accessible : les archives « projets de quartier-projet d'avenir » de 2005 à 2007, l'ensemble des compte-rendus de réunions, la liste des membres actualisée, des articles traitant des réalisations portées par les conseils de quartier....

Quartier par quartier, figurent en priorité les actualités de proximité (travaux, festivités...) et en l'absence d'informations marquantes, de l'information généraliste à l'échelle de la ville y est présentée.

A la découverte de la rubrique média qui regroupe des photos, vidéos ou postcasts, certains conseillers, impliqués dans la vie associative considèrent qu'ils n'utilisent pas encore assez la communication numérique pour faire connaître leurs activités ou pour s'informer. Ils s'interrogent également sur les règles à respecter pour utiliser des photographies dans leur propre communication.

Le responsable de la communication numérique de la ville d'Albi rappelle quelques principes et précautions à prendre pour l'utilisation d'une photo dans le cadre d'une communication publique :

- l'important est l'intention dans la prise de vue : par exemple, ne pas utiliser la photo d'une personne qui serait dans une situation dégradante pour son image même si elle au premier plan au milieu d'une foule,
- ne pas utiliser le portrait d'une personne si elle n'a pas donné préalablement son accord d'autant plus si c'est un enfant (autorisation parentale indispensable).
- privilégier des vues d'ensemble et éviter par conséquent des plans rapprochés de face sur des personnes qui pourraient faire valoir leur droit à l'image...

Les conseillers, intéressés par cette présentation, reconnaissent la qualité et les potentialités du site internet.



En fin de présentation, un conseiller propose l'idée de créer un parcours numérique virtuel au sein de la Cité épiscopale. L'échange s'engage alors avec le responsable de la communication numérique sur la pertinence ainsi que les technologies à mettre en œuvre pour faciliter une telle proposition.

Se basant sur des parcours animés en « QR-Codes » ou encore via des technologies plus avancées, l'idée ne manque pas d'intérêt pour favoriser la proximité numérique et la découverte d'Albi et sera donc examinée précisément pour suites à donner.

#### Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi www.mairie-albi.fr

**Renseignements :** service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville 81023 Albi cedex 9

Tél: 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr